



Compte rendu

Réunion publique du quartier Croix d'Argent

Maison des rapatriés - Salle Jean Rosecchi : Vendredi 22 mars 2024

Élus présents :

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.
- Fanny Dombre Coste, adjointe déléguée à la Ville éducative et à la Réussite scolaire
- Nicole Marin-Khoury, adjointe déléguée au quartier Croix d'Argent.
- Séverine Saint-Martin, adjointe déléguée au Renouveau démocratique.
- Françoise Boutet-Waiss, conseillère municipale
- Élodie Brun-Mandon, conseillère municipale
- Mikel Séblin, conseiller municipal
- Fatma Nakib, adjointe à l'Égalité et droits des femmes
- Agnès Saurat, adjointe au Patrimoine municipal et à la Sobriété énergétique
- Maryse Faye, adjointe à l'Urbanisme durable et à la Maîtrise foncière
- Jean-Dominique Delaveau, conseiller municipal
- Michel Calvo, adjoint à la Ville fraternelle et solidaire
- Laurent Nison, adjoint délégué aux Grands travaux.
- Yves Barral, conseiller municipal
- Mylvia Houguet, adjointe à la Vie associative et aux Maisons pour tous
- Yvan Nosbe, conseiller municipal
- Julie Frêche, adjointe au maire de Montpellier - vice-présidente de la Métropole
- Claire Hart, conseillère municipale
- Clara Gimenez, conseillère municipale
- Jean Almarcha, conseiller départemental
- Véronique Brunet, adjointe au quartier Mosson
- Émilie Cabello, adjointe au quartier Port Marianne et à l'Accessibilité universelle
- Sébastien Cote, adjoint délégué à la Protection de la population et la Tranquillité publique

Participants

Environ 350 personnes



Pourquoi Montpellier change avec vous 2^e édition ?

Le rendez-vous qui a eu lieu dans le quartier Croix d'Argent est le premier d'une série de rencontres au cœur des quartiers de Montpellier, intitulées Montpellier change avec vous.

Ces rendez-vous d'échanges, avec le maire, les élus et les services de la Ville et de la Métropole s'inscrivent dans une démarche initiée l'an dernier, qui élargit la traditionnelle réunion publique à différents rendez-vous au cœur d'un quartier : inauguration, réunions thématiques, kiosque d'information, balade urbaine, apéritif républicain.... L'objectif : permettre à toutes et à tous de s'exprimer.

En préambule de la réunion, une vidéo sur les principaux projets à Montpellier a été présentée. Le maire et les élus ont ensuite expliqué les projets qui seront réalisés par la Ville et la Métropole dans le quartier via un power point. *(voir document à télécharger).*

Principales interventions du public

Question : Je voudrais savoir s'il va y avoir une augmentation de fréquence des trams sur la L2 ?

Michaël Delafosse : Nous sommes engagés d'abord à augmenter l'offre de transport avec la ligne 5 et l'extension de la ligne 1 de tramway. Nous avons lancé une commande d'achat de 77 nouvelles rames de tramway auprès de CAF, qui était 40 millions d'euros moins cher qu'Alstom. C'est donc CAF, une entreprise implantée à Bagnères-de-Bigorre, qui nous livrera les rames de tramway. La priorité c'est la ligne 5, qui va améliorer le tronçon très chargé entre Saint-Éloi et Albert 1^{er}. À partir de 2026, arriveront des rames nouvelles pour accompagner le déploiement de la gratuité, et donc améliorer l'offre sur la ligne 2. Ensuite, avec Mme Frêche, nous regardons la question du doublement potentiel de la ligne 2 jusqu'à Saint-Jean-de-Védas. Il faut que nous suivions notre reporting budgétaire, je ne peux pas prendre d'engagement, mais cela fait partie des investissements qui seront en débat pour la prochaine décennie.

Question : Nous attendons des aménagements sur l'agriparc du Mas Nouguier, qu'en est-il ?

Michaël Delafosse : Nous ne pouvons pas investir partout. Le contexte budgétaire nous impose de faire des choix. Le Mas Nouguier est un lieu extraordinaire en soi. On va refaire le point. Aujourd'hui, je dois vous le dire, en terme d'aménagement de parc, la priorité absolue, c'est d'ouvrir le portail du Jardin des plantes, côté Peyrou et c'est le grand parc Montmaur-Lunaret-Lavalette. On ne peut pas faire tous les parcs d'un seul coup.

Question : Pouvez-vous nous faire un point sur les finances et le niveau d'endettement de la Ville et de la Métropole ?

Michaël Delafosse : Je tiens beaucoup à la transparence et à la communication sur nos finances. Je vais vous expliquer comment nous les avons construites.

En 2020, pour la première fois dans l'histoire du territoire, nous avons fait délibérer le Conseil municipal et le Conseil de métropole sur une programmation pluriannuelle de nos investissements. Nous avons dit quelle serait notre trajectoire d'investissements.



Notre objectif : c'est d'avoir un niveau d'endettement à la métropole qui paie la ligne 5 de tramway notamment, l'extension de la ligne 1, qui achète le nouveau matériel, les 70 millions d'euros de rails qu'il a fallu changer parce qu'on ne s'en était pas occupé avant...

J'ai été élu en 2020 au moment du Covid. Un moment où l'on a cru, à juste titre, que l'activité économique allait s'effondrer. Le Président de la République, le président de la commission européenne, les chefs d'état et les gouvernements ont lancé le « Plan de relance ». Ils ont dit, il y a de l'argent, mais il faut des projets. Nous les avons présentés. La Région et la Banque européenne nous aident. Nous avons obtenu 70 millions d'euros pour la rénovation Anru Mosson et Cévennes, des financements sur les mobilités, des financements de l'agence de l'eau...

Donc nous investissons. Avec une doctrine : « deux mandats en un ». Parce qu'entre 2015 et 2020, la ligne 5 de tramway aurait dû être réalisée, les rails changés, la rénovation des réseaux d'eau aurait dû être traitée... Nous tiendrons à la Ville un niveau d'endettement autour de 5 années et à la Métropole de 12 années.

L'an dernier avec la hausse du prix de l'énergie et des taux d'intérêt, s'est posée la question de l'effort fiscal. Nous avons fait le choix d'aller chercher des économies, plutôt que de toucher aux taux d'imposition des ménages pour la taxe foncière. Le seul endroit où nous avons un souci, c'est sur notre budget des déchets. Avec 4 500 camions qui partent à l'extérieur, notre « budget déchets » est en déséquilibre.

Si on se compare aux autres métropoles, nous sommes dans une moyenne qui se situe entre la métropole de Nice qui affiche vingt ans d'endettement, et d'autres, qui investissent moins, qui sont à 8 ans. C'est un mandat d'investissement qui nous permet d'avoir une commande publique qui génère de l'emploi sur le territoire.

Pour le financement de la gratuité des transports en commun, c'est grâce au « Versement mobilité » acquitté par les entreprises. Depuis 2020, il ne cesse de s'accroître, en raison de l'installation des entreprises toujours plus nombreuses sur le territoire. Et l'emploi, c'est du « Versement Mobilité », c'est de la ressource fiscale.

Question : Résidence des Sabines il y a des nuisances répétées : cambriolages, voitures cassées, rodéo à scooter, jeunes qui fument de la drogue. Que peut-on faire pour assurer notre sécurité dans la résidence ?

Michaël Delafosse : Je suis exaspéré de voir des jeunes consommer de la drogue, de voir des petits c... sans casque faire des rodéos urbains que l'on retrouve aux urgences du CHU, alors qu'ils auraient pu avoir un autre destin qu'être polytraumatisés. C'est pour cela que la police municipale fait des saisies de quads, de motos cross... Car nous ne laissons pas passer. Nous ne pouvons pas être partout, mais nous travaillons ardemment à la sécurité des habitants. Nous avons bien noté vos problèmes sur le Mas de Bagnères.



Question : On ne peut pas utiliser les P+Tram sans l'application M'Ticket. Y aurait-il une alternative sans smartphone ?

Michaël Delafosse : Depuis le 21 décembre nous sommes devenus la plus grande métropole à appliquer la gratuité des transports. Nous avons des points à améliorer, dont celui de l'accès aux P+Tram sans M'Ticket. Nous challengeons les équipes. J'aurai l'occasion de revenir vers vous pour vous apporter une réponse.

Question : Je sors d'une formation sur le compost, organisée par la Métropole. J'aurais voulu savoir comment ça va être géré dans les quartiers ?

Michaël Delafosse : Sur la question du compostage et des biodéchets, que fait la métropole de Montpellier ? Elle collecte dans le tissu pavillonnaire 1 750 tonnes de biodéchets dans les bac orange. La Métropole va écrire à tous les habitants pavillonnaires, pour leur dire qu'ils peuvent retirer gratuitement un composteur individuel. Il y a des tutos qui expliquent comment traiter ces biodéchets. Début 2025, nous allons installer de nouveaux containers pour les verres, les plastiques et les biodéchets en apport volontaire. Nous allons déployer 600 de ces points d'apport volontaire dans la ville de Montpellier. On a besoin de vous car seulement 50% du verre est trié à Montpellier. Ça a un coût !

Des collecteurs de biodéchets seront notamment installés dans les résidences des quartiers Politique de la Ville. Ils seront collectés, traités et nettoyés pour qu'il n'y ait pas de problème olfactif. Par ailleurs, pour les grandes résidences, on peut aussi solliciter des composteurs collectifs pour traiter les biodéchets.

Question : Suite à l'agression du chauffeur de bus, Y aurait-il la possibilité d'avoir un service sécurité qui soit plus présent à certains endroits et à certains moments sur les lignes de transports en commun ?

Michaël Delafosse : Il y a eu agression, mais l'agresseur a été interpellé dans les 3 minutes après l'agression. Devant la gare Saint-Roch, nous allons installer un commissariat de police.

Question : Rue Maria Casares, comment fait-on pour rentrer dans ce quartier qui est sans issue ?

Julie Frêche : Nous réalisons un nouvel arrêt de la ligne 15 de bus, une des lignes les plus fréquentées du réseau qui va permettre à la ligne 15 de gagner 4 minutes dans le sens Odysseum - Sabines. Effectivement, pendant ces travaux, la première partie de la rue est en sens unique. Il y a un itinéraire de déviation. Les travaux vont durer jusqu'à mi-avril, ensuite il faudra tourner rue du Mas Nouguier, puis rue Tatius.

Question : Le centre de loisirs va être transféré dans un autre secteur du quartier. La traversée de l'avenue de Toulouse est dangereuse.

Michaël Delafosse : La réussite éducative de nos enfants est une de nos priorités absolues. On fait des travaux dans l'école. On transfère le centre de loisirs le temps des travaux et d'organiser d'une manière cohérente une offre de centre de loisirs.



On veut que les enfants aient des lieux de socialisation. On va le voir avec Fanny Dombre-Coste, adjointe à la Réussite éducative.

Question : Y a-t-il un projet en lieu et place du pépiniériste à l'angle de la rue des chasseurs et de l'avenue de Toulouse ?

Michaël Delafosse : C'est une zone Inondable. Il faut qu'on soit très attentif. Il y a les études PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) qui vont dire ce qu'on peut faire, ou ce qu'on ne peut pas faire. Est-ce qu'il faut qu'on rase tout et qu'on désimperméabilise, ou est-ce qu'on peut retrouver une activité commerciale ? Nous sommes en train de réviser nos plans de lutte contre les inondations, et là particulièrement, nous savons qu'il y a une grosse vulnérabilité. Donc pour l'instant, ça va rester en l'état.

Question : On parle de développement durable, fraîcheur et photovoltaïque ? Qu'en est-il ?

Michaël Delafosse : Vous avez posé une question majeure : « Comment notre territoire peut produire plus d'énergie ? » Mon rêve, c'est une ville où l'on n'a plus recours au gaz de Poutine. Finie l'énergie fossile. Il faut développer nos réseaux de chaleur et notre production d'énergie. Mais il faut être malin, car il y a plein de bonnes fausses idées. Ce que nous allons faire dans notre PLUI, c'est fixer certaines zones pour les grands champs de panneaux solaires entre deux autoroutes. Il faut être très attentif à notre grand paysage et à ses vues. Il faut bien sûr produire des énergies renouvelables sur les toits, pas dans l'Écusson. Chaque habitant peut savoir si son toit est solarisable, s'il peut installer des panneaux photovoltaïques avec le cadastre solaire en ligne.

Avenue de Maurin, les trottoirs sont étroits, les voitures garées dessus. Les voitures et les camions y roulent également très vite...

Julie Frêche : C'est en effet une avenue dangereuse où les gens roulent trop vite et où les angles de giration qui sont trop larges, avec beaucoup de vélos. Je propose de venir sur place avec Laurent Nison évaluer la vitesse. Nous sommes conscients du problème. Il est d'ores et déjà prévu de poser des coussins lyonnais.

Question : Il y a des points de deals et des stationnements anarchiques dus aux commerces, que faire ?

Michaël Delafosse : À Montpellier, il y a plus de 200 épiceries de nuit et de barbiers... Nous cherchons à reprendre la main. Régulièrement, il y a des fermetures administratives grâce au travail de la Ville. Nous transmettons les dossiers au Préfet qui les oblige à des fermetures administratives. Nous ne lâchons rien pour leur mener la vie dure. Quand on sait qu'il y a du blanchiment via les services fiscaux, on fait prendre des arrêtés administratifs de fermeture pour ces épiceries de nuit. Nous utilisons les moyens du droit pour les affronter et ne pas faire l'autruche. Il faut que le procureur de la République puisse saisir les cellules commerciales. Le drame, c'est que ce n'est pas spécifique à Montpellier. Nous avons fait le choix de les affronter.



Question : Quartier Lepic, aurons-nous une information sur les sens de circulation de la Cité Créative ? Rue des chasseurs, les trottoirs sont étroits et la circulation rapide. Va-t-il y avoir un parking pour le parc Montcalm ?

Michaël Delafosse : Quand le chantier de la ligne 5 de tramway sera fini, nous réaménagerons la rue des chasseurs. En 2025, le tram sera au bout de cette rue. Cette ligne va capter 80 000 personnes chaque jour qui potentiellement utilisent leur voiture, dont des habitants d'Ovalie. Avec la gratuité des transports, plus une nouvelle ligne de tramway, les gens changent leurs habitudes. Nous allons bientôt présenter les nouveaux chiffres de fréquentation de TaM. Notre but est à terme d'éviter le trafic de transit avec le contournement ouest de la ville, en donnant des alternatives pour décarboner.

Julie Frêche : Nous allons travailler dans la même configuration que sur l'avenue de Lodève. Une partie de la rue des Chasseurs sera à sens unique avec une piste cyclable sécurisée dans les deux sens et de grands trottoirs.

Question : Nous sommes des personnes non voyantes, ce serait bien de commenter des slides projetées lors du début de réunion. Pouvons-nous aborder les problématiques qui se posent sur notre périmètre et surtout le traitement des déchets ?

Michaël Delafosse : Pardonnez-nous de l'absence de transcription. Madame Cabello va s'en occuper.

Concernant le PLUi, il sera adopté pour que le tissu pavillonnaire existant soit protégé.

On doit la transparence, l'usine Ametyst doit évoluer. Nous allons ouvrir cette discussion à partir du 2 avril par une décision du conseil de métropole puisque notre DSP arrive à terme et nous avons l'obligation légale de la relancer. Nous pensons que nous sommes face un grave problème sur les déchets. Comme je l'ai dit, nous exportons 4 500 camions. Les déchets de Montpellier partent partout en Occitanie, ce qui est un vrai problème. Cela nous coûte très cher et cela aura sans doute un impact important sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, puisqu'il faut qu'on équilibre le budget. Nous cherchons donc une autre solution, puisque celle du compost d'Ametyst ne fonctionne plus.

J'ai vu M. Boulet, je lui ai dit que je le recevrai, que je prendrai un certain nombre d'engagements par écrit. Nous visiterons des sites et dans la délibération figurera la création d'un comité de suivi citoyen de l'ensemble de ces projets. Il y aura bientôt un nouvel élu en charge des déchets. C'est un terrible problème et il faut qu'on le règle.

Question : Je voudrais revenir sur la circulation et la construction de la ligne 5. Nous avons un énorme problème de circulation sur le boulevard Berthelot. On est passé de 5 000 à 15 000 véhicules chaque jour + 400 bus TaM. Nous souhaiterions que la police arrête de mettre le gyrophare surtout la nuit.

Question : Le rond-point du 8 mai, n'est pas adapté aux PMR, piétons et vélos. Des aménagements plus sécurisés sont-ils prévus ? Nous avons vu que le boulevard Berthelot allait être mis à sens unique.

Michaël Delafosse : Sur le rond-point du 8 mai 45, c'est vrai qu'il y a des configurations de travaux qui sont très changeantes, car c'est un grand carrefour. À l'issue du chantier, il y aura des aménagements cyclables unilatéraux sur l'intégralité du carrefour qui sera entièrement repensé en terme d'espace de vie.



Il était prévu qu'à la rentrée 2024, le boulevard Berthelot serait remis à double sens. Nous avons lancé des études de modélisation pour trouver une solution. Nous avons assumé que l'on n'avait pas de solution en claquant des doigts. Il n'y a pas d'uniformité sur les quatre boulevards. Sur Berthelot, il y avait déjà 10 000 véhicules/jour. La problématique, c'est la mise à double sens de Rabelais et d'Orient avec un apport de trafic. C'est différent de la situation de Berthelot et Vieussens.

Question : Je suis très attaché à la démocratie participative. Est-ce que les associations de défense du parc Montcalm peuvent avoir les documents d'urbanisme des parcelles du parc ? Nous souhaiterions également avoir le diagnostic des arbres réalisé il y a deux ans sur la parcelle du CROUS ?

Michaël Delafosse : Bien évidemment nous vous transmettrons ces deux documents. Sur la parcelle du mess à Montcalm, qui est déjà imperméabilisée, il y aura un projet. Je ne sais pas encore quelle sera sa configuration. Ce qui est sûr, c'est qu'avec la destruction des maisons avenue de Toulouse, nous allons étendre le parc.

Question : Dans le quartier Mas Drevon, nous sommes beaucoup de malvoyants. Il manque un cheminement pour aller de l'arrêt de tram jusqu'à la Maison pour tous. Il manque une bande de guidage, il y a un dysfonctionnement des feux pour personnes malvoyantes et il faut penser à l'accessibilité des trottoirs.

Michaël Delafosse : Je veux d'abord vous remercier très chaleureusement pour votre témoignage public et la manière dont vous vous êtes exprimé avec beaucoup de compréhension et de reconnaissance. Ce qui nous renvoie collectivement aux difficultés que traversent beaucoup de nos concitoyens qui sont en situation de déficit visuel, en fauteuil roulant, et d'autres situations de handicap. Notre ville n'a pas été bien pensée. On la reçoit en héritage, et nous, nous avons la responsabilité du présent et de l'avenir. Je veux vous le dire avec beaucoup de force. Je vous adresse des excuses en tant que maire. Parce que, quand on ne peut pas utiliser un trottoir parce qu'on est déficient visuel, c'est un retard démocratique. Le principe républicain de l'Égalité ne s'applique pas.

Parfois, on a des points de tensions. Vous l'avez très bien dit, la contribution des arbres sur la rue de Vanel où il y a des arbitrages difficiles. La canopée qui nous rafraîchit parfois mal plantée. Il ne faut plus planter un seul pin à Montpellier parce que ça défonce les rues. Et quand vous êtes déficient visuel ou en fauteuil roulant vous ne pouvez pas vous déplacer. On a des centaines de kilomètres de voies à reprendre. Il y a à Montpellier des rues sans trottoir, par exemple, la rue Jules Guesde à Celleneuve, où je ne sais pas comment les gens font. Sur la Comédie, nous créons une ligne de guidage pour les personnes déficientes visuel, pour faire en sorte que la place de la Comédie soit bien la place de tous. Avec la construction de la ligne 5, on essaye d'améliorer les choses quand on construit et avec Thierry Jammes et le comité de liaison des personnes en situation de handicap, on essaie de corriger et de prévoir. Il y aura encore beaucoup d'endroits et vous aurez encore malheureusement beaucoup d'insatisfactions. Il faut arrêter de prendre du retard sur l'accessibilité de tous nos bâtiments publics.



Question : J'habite rue Bernard Blier. Il y a des grands pins qui détruisent la voirie. Pour la sécurité des piétons et des voitures Peut-on simplement arracher les racines ?

Michaël Delafosse : Il y a des endroits où il faut abattre les arbres pour la sécurité des voitures et des piétons, notamment rue Vanel. Il y a des gens qui nous disent : « il ne faut pas toucher aux arbres. » Nous sommes dans une injonction contradictoire et la réglementation demande des avis d'experts.

Question : Je représente 40 personnes qui habitent rue Alphonse Allais. Il y a un problème de compatibilité entre les arbres et le photovoltaïque. Nous sommes en quête de solution ?

Michaël Delafosse : Il faut peut-être tailler les arbres, parce que l'arbre ombrage, il rafraîchit, il a aussi cette fonction-là.

Question : J'habite à la résidence Estanove sur le boulevard Paul Valéry. Les arrêtés municipaux ne sont pas respectés par les entreprises du chantier. Depuis qu'il y a les travaux de la ligne 5, la sécurité n'est plus présente. Que faire ?

Michaël Delafosse : Madame, nous allons venir voir le chantier avec vous, soit M. Nison, soit Mme Frêche. Rue du docteur Pezet, au Nord du chantier, on a vraiment bien fait les choses. On va essayer de les faire là aussi. On va venir voir ce que ça peut avoir comme conséquence sur la question de la sécurité de la copropriété Estanove.

Julie Frêche : Nous effectuons de nouveaux comptages pour trouver une solution. TaM a fait un rappel à l'ordre assez sévère aux entreprises qui travaillent aujourd'hui sur le boulevard Paul Valéry. C'est le plus dur des travaux, les travaux de réseaux qui s'effectuent en ce moment. Vos remarques ont bien été transmises pour les traversées piétonnes et les continuités.

Question : Nous sommes victimes à l'école Germaine Richier depuis quelque temps de jets de cailloux et de nourriture sur nos enfants pendant les récréations. Je voulais savoir si cela était remonté jusqu'à vous et si des mesures avaient pu être envisagées ?

Michaël Delafosse : Nous sommes bien sûr au courant. C'est désespérant qu'une école puisse avoir des jets de pierres et que la sécurité des petits loups soit mise à mal. C'est connu, c'est repéré, c'est identifié. Dans la partie sud de Montpellier, on a une démographie scolaire qui ne permet pas d'avoir un effectif satisfaisant, d'où la nécessité de la construction de deux nouvelles écoles.